

Traçabilité des soins

Compétences visées

- Savoir constituer un dossier patient, choisir un support, les informations à conserver, déterminer combien de temps les conserver, que faire en cas de demande d'accès aux données de santé ?
- Être responsable de la traçabilité des soins et sensibilisé aux conséquences d'une traçabilité défectueuse ou insuffisante.



EN RÉSUMÉ

Il est de la responsabilité des professionnels de santé et des établissements d'organiser la traçabilité de l'ensemble des actes réalisés sur les patients ainsi que des données les concernant tout en veillant à la fois à leur conservation et à leur protection. Vu les risques en cas de carence (renversement de la charge de la preuve), une bonne connaissance des moyens de preuve admis (y compris ceux issus des nouvelles technologies) est nécessaire pour la constitution d'un dossier patient pertinent pour l'ensemble des utilisateurs.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Tous les professionnels de santé, libéraux ou salariés.
Personnel administratif.
Responsable des systèmes d'information.

LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience.

Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.

Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.

Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les bases du droit de la preuve. Être capable de constituer un dossier patient répondant aux attentes de tous les utilisateurs. Savoir répondre à une demande d'accès aux données de santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques sur le droit de la preuve, présentation de situations où la traçabilité a été insuffisante et discussions autour de cas pratiques sur des traçabilités défectueuses ou adaptées.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Importance de la traçabilité pour la sécurité des soins et la sécurité juridique.
- Quelles preuves sont utilisées en droit de la santé ?
- Combien de temps conserver les dossiers patients ?
- Sur qui pèse la charge de la preuve ? Et quand le dossier n'est pas retrouvé ?
- Cas difficiles (appels téléphoniques, examens dynamiques, urgence...).
- L'accès du patient à ses données de santé.
- Réponse aux questions des participants sur leur propre traçabilité.

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

LIEU DE FORMATION

Sur site, en inter-établissement ou toute structure d'exercice libéral.

DURÉE
3 h 30

TARIF (transport, hébergement et repas inclus)

800 € TTC la formation.

1 400 € TTC les 2 formations dans la journée.



DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRÉCIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.
Questionnaire à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsfr/nos-produits-services/services-et-formations-macsfr/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIETS
11922156192